

Reçu le :

03 JAN. 2019

Mairie PERIGNAT LES SARLIEVE

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 24/12/2018

MAIRIE DE PERIGNAT LES SARLIEVE

PLACE DE LA MAIRIE  
63170 PERIGNAT LES SARLIEVE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE18-205358		<b>Analyse demandée par :</b> ARS DT du PUY-DE-DOME	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1812-6193-1		<b>N° Prélèvement :</b> 00174500	
<b>Doc Adm Client :</b>	AC180129		
<b>N° Analyse :</b>	00175036		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	RUE D'AUBIERE	<b>Code PSV :</b> 000006109	
<b>Localisation exacte :</b>	GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY- SANITAIRES ENFANTS ROBINET MELANGEUR		
<b>Dept et commune :</b>	63 PERIGNAT LES SARLIEVE		
<b>UGE :</b>	0696 - CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AEP REG		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b> D1+	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AEP 64 AVENUE DE L'UNION SOVIÉTIQUE BP 231 63007 CLERMONT FD CEDEX 01		
<b>Nom de l'installation :</b>	PERIGNAT - LE CENDRE	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 004350
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 20/12/2018 à 10h56 Réceptionné le 20/12/2018 à 19h00 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / PISSAVY Nicolas Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 20/12/2018 à 19h21

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	63D1+@ 12.0	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			25 #
pH sur le terrain	63D1+@ 7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5		9 #
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+@ 196	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Chlore libre sur le terrain	63D1+@	0.27	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	63D1+@	0.32	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
<b>Analyses microbiologiques</b>						
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	63D1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	63D1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Aspect de l'eau	63D1+@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	63D1+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	63D1+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	63D1+@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	15 #
Turbidité	63D1+@	0.31	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<b>Cations</b>						
Ammonium	63D1+@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.10 #

63D1+@ ANALYSE (D1+=D1) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2017)

Eau satisfaisant aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 les paramètres analysés.

Eau ne satisfaisant pas aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Conductivité brute à 25°C sur le terrain

Alice MARTINHO  
Directeur Technique Adjoint Biologie



Reçu le :

03 JAN. 2019

Rapport d'analyse Page 1 / 2  
Edité le : 24/12/2018

Mairie PERIGNAT LES SARLIEVE

MAIRIE DE PERIGNAT LES SARLIEVE

.PLACE DE LA MAIRIE  
63170 PERIGNAT LES SARLIEVE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

<b>Identification dossier :</b> LSE18-205358		<b>Analyse demandée par :</b> ARS DT du PUY-DE-DOME	
<b>Identification échantillon :</b> LSE1812-6310-1		<b>N° Prélèvement :</b> 00174501	
<b>Doc Adm Client :</b>	AC180129		
<b>N° Analyse :</b>	00175037		
<b>Nature:</b>	Eau de distribution		
<b>Point de Surveillance :</b>	BOURG	<b>Code PSV :</b> 0000001728	
<b>Localisation exacte :</b>	RESTAURANT LE PESCALUNE SANITAIRES ROBINET MITIGEUR		
<b>Dept et commune :</b>	63 PERIGNAT LES SARLIEVE		
<b>UGE :</b>	0696 - CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AEP REG		
<b>Type d'eau :</b>	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
<b>Type de visite :</b>	D1	<b>Type Analyse :</b> D1+	<b>Motif du prélèvement :</b> CS
<b>Nom de l'exploitant :</b>	CLERMONT AUVERGNE METROPOLE AEP 64 AVENUE DE L'UNION SOVIÉTIQUE BP 231 63007 CLERMONT FD CEDEX 01		
<b>Nom de l'installation :</b>	PERIGNAT- LE PRAT	<b>Type :</b> UDI	<b>Code :</b> 001612
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 20/12/2018 à 10h38 Réceptionné le 20/12/2018 à 19h01 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / PISSAVY Nicolas Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 20/12/2018 à 19h21

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b>							
Température de l'eau	63D1+@ 11.2	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25	#
pH sur le terrain	63D1+@ 7.9	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9	#
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	63D1+@ 308	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888	200	1100	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Chlore libre sur le terrain	63D1+@	0.27	mg/l Cl <sub>2</sub>	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	63D1+@	0.30	mg/l Cl <sub>2</sub>	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
<b>Analyses microbiologiques</b>						
Microorganismes aérobies à 36°C	63D1+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C	63D1+@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C	63D1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Escherichia coli	63D1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0 #
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	63D1+@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>						
Aspect de l'eau	63D1+@	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	63D1+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	63D1+@	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur apparente (eau brute)	63D1+@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	15 #
Turbidité	63D1+@	0.14	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>						
<b>Cations</b>						
Ammonium	63D1+@	< 0.05	mg/l NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2	0.10 #

63D1+@ ANALYSE (D1+=D1) EAU DE DISTRIBUTION CHLOREE (ARS63-2017)

Eau satisfaisant aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Alice MARTINHO  
 Directeur Technique Adjoint Biologie

